

UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°4-2022 REUNION DU 27 JUIN 2022

Objet : Décision Modificative n°1

L'an deux mille vingt et le vingt-sept novembre à dix-huit heures quinze, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

Présents : MM. BLANC Daniel, BRUZY Didier, MAILLOLS Pascal et MARGALL Etienne, syndic titulaire. Madame Béatrice BOUZAN, syndic suppléant.

Le Président présente au Conseil Syndical qu'il faut affecter les résultats de l'exercice 2021 et qu'il y a des comptes qui n'ont pas été suffisamment alimentés lors du budget primitif. Il faut donc faire un virement de crédit :

Intitulé	Diminution sur crédit déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Comptes	Montant	Comptes	Montant
Vêtements de travail			60636	1 000,00
Maintenance			6156	500,00
Assurances			6168	200,00
Frais postaux et télécommunication			626	2 000,00
Autres charges exceptionnelles			678	15 763,17
Fonctionnement dépenses		0,00		19 463,17
	Solde	19 463,17		
Résultats antérieurs reportés			002	19 463,17
Fonctionnement recettes				19 463,17
	Solde	19 463,17		
Solde d'exécution de la section investissement			001	2 141,00
Investissement dépenses				2 141,00
	Solde	2 141,00		
Excédents de fonctionnement			1068	2 141,00
Investissement recettes				2 141,00
	Solde	2 141,00		

Après discussions, les syndics décident à l'unanimité :

-de valider la décision modificative n° 1 ;

-d'autoriser le président à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette mise en place.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président de l'UCIC,
Didier BRUZY